

Résumé du mémoire
présenté par Samuel Gélinau
en vue de la réforme du mode de scrutin

Je suggère l'adoption du vote par approbation, puisqu'il évite le vote stratégique et la division des votes. Je critique le vote uninominal à un tour parce qu'il favorise ces deux plaies, et je suis convaincu qu'une part de proportionnalité n'est pas la solution au problème, même si c'est un pas dans la bonne direction.

Je lance également une nouvelle piste de réflexion en suggérant d'admettre à l'Assemblée nationale des députés dont le vote aurait un poids inégal, proportionnel à son niveau d'approbation dans son comté, ce qui pourrait entre autres inciter la population à voter davantage.

Mémoire

présenté par Samuel Gélineau
en vue de la réforme du mode de scrutin

Je suggère l'adoption du vote par approbation. Le reste du présent document argumente en faveur de ce système en présentant les failles du système actuel, le vote uninominal à un tour, ainsi que celles du système proportionnel mixte, proposé par l'avant-projet de loi en vue de le remplacer. Je présenterai ensuite des systèmes alternatifs qui tentent de régler les failles observées, le vote par approbation étant de loin le plus simple.

1. le vote uninominal majoritaire à un tour

1.1 la candidature stratégique

Le système actuel permet certaines anomalies, car un candidat peut se voir élu sans avoir reçu plus de 50% des voix. Il est donc possible qu'un candidat soit détesté par plus de la moitié de la population, mais qu'il l'emporte quand même si ses supporteurs sont moins divisés que ses opposants. Pire, plus une idée est bonne, plus il se trouvera de partis politiques pour la soutenir et plus le vote pour cette idée sera divisé par rapport au vote contre celle-ci.

La situation encourage donc la candidature *stratégique*, une plaie selon laquelle il est plus avantageux pour un candidat de se joindre au gros parti le plus proche de ses idées que de se présenter comme candidat indépendant, de fonder son propre parti, ou d'en joindre un plus petit. Le système n'offre donc pas de chances égales à tous les partis.

C'est un problème car les partis peuvent imposer leur volonté sur leurs membres, faisant pression sur eux pour qu'ils se prononcent dans le même sens que le parti et ce, même sur les quelques sujets où un candidat et la population de son comté seraient en désaccord avec le parti. Évidemment, les partis ne sont pas tous des ogres, mais c'est un problème potentiel qui revêt plus d'importance lorsque le mode de scrutin pénalise le candidat qui, déçu, décide de quitter un grand parti.

1.2 le vote stratégique

Lorsque les électeurs réalisent l'existence de ces anomalies, ils peuvent avoir tendance à voter *stratégiquement* pour compenser la situation. Voyant qu'il s'apprête à voter dans une direction divisée, l'électeur peut être porté à *prévoir* le résultat du scrutin et à modifier le contenu de son vote en conséquence, par exemple en votant pour un grand parti qu'il voit comme étant plus susceptible de gagner, même si en fait il aurait préféré un parti semblable mais plus petit. Les inconvénients de cette tactique sont nombreux.

Premièrement, si les électeurs se forcent ainsi à favoriser les grands partis, le déséquilibre lié à la candidature stratégique sera amplifié. Deuxièmement, il est possible que l'électeur se trompe quant à l'issue du scrutin, et que son vote ait donc une conséquence opposée à celle qu'il espérait. Par exemple, s'il s'est empêché de voter pour son parti préféré mais que celui-ci perde par quelques voix, en faveur du parti pour lequel il s'est forcé à voter, l'électeur s'en mordra les doigts.

Une version extrême de ce phénomène porte le nom de “pensée de groupe”, une situation où chacun se méprend sur les intentions des autres et une solution préférée de tous est ignorée. Par exemple, un nouveau parti pourrait proposer de faire exactement comme le parti au pouvoir, mais qu’en plus il approuverait une proposition X . Dans l’exemple, la nouvelle proposition reçoit un appui unanime à travers la population, mais le gouvernement l’ignore. Aux élections suivantes, chacun privilégie donc le nouveau parti mais aura peur de gaspiller son vote en votant pour lui, estimant pour diverses raisons que le parti au pouvoir aura de bien meilleures chances de gagner. À cause du mode de scrutin, cette prophétie s’auto-réalise même si tout le monde aurait secrètement préféré le nouveau parti.

Même lorsque les électeurs ne se trompent pas quand à l’issue du scrutin, la possibilité des votes stratégiques cause quand même des problèmes, car *les votes n’ont alors plus le même poids*. Si chaque alternative est supportée par un *groupe* de candidats, tous les côtés sont alors divisés et les électeurs qui savent contrer la division en votant stratégiquement auront plus d’influence sur le résultat que les autres.

2. le vote proportionnel mixte

2.1 un pas en avant

Le système proportionnel mixte suggéré par l’avant-projet de loi ne règle aucun des problèmes énumérés plus haut, mais il atténue certaines de leurs conséquences. Comme certains médicaments, il s’attaque aux symptômes plutôt qu’à la maladie, et il peut également causer certains effets secondaires que j’expliquerai sous peu. Pourtant, en l’absence d’une solution idéale, cette proposition vaut beaucoup mieux que le système actuel, et j’applaudis donc l’initiative et encourage le gouvernement à aller plus loin dans cette voie.

Examinons maintenant comment le système améliore la situation. Souvenons nous du cas problématique original, dans lequel la majorité s’oppose au candidat gagnant Z , mais est divisée tant qu’à la meilleure alternative. Si tous les candidats pouvaient rejoindre l’Assemblée nationale, et présenter leur opinion avec un poids proportionnel au nombre de votes qu’ils ont reçus, il est clair qu’ils arriveraient, ensemble, à contrecarrer les projets de Z contre lesquels s’opposent à l’unisson leur électorat. Le système proposé est certes quelque peu différent de cette mise en situation, mais il devrait réussir à éviter les gouvernements illégitimes.

2.2 un pas en arrière

Si je suggère de faire d’autres pas après l’instauration de la proportionnelle, c’est que celle-ci a également sa part de désavantages. Par exemple, les sièges de liste étant attribués par parti, les candidats indépendants seront défavorisés. Ensuite, puisque ces députés ne seraient élus que par la couleur de leur parti, ils seraient bien en peine de s’opposer à celui-ci sur un quelconque point, renforçant la domination possible des partis sur les candidats. Mais surtout, le système ignore complètement l’existence des votes stratégiques, qui selon moi deviendront plus critiques après la réforme.

S’il est déplorable qu’un mode de scrutin encourage le vote stratégique, ce type de vote constitue au moins un refuge permettant aux électeurs avertis de ne pas gaspiller leur vote.

Il est bien connu que le vote majoritaire favorise le bipartisme, et autour du troisième parti en importance, il y a donc une frontière plus ou moins précise en deçà de laquelle il est assez clair qu'un vote ne servirait qu'à financer le parti politique et n'aura pas d'influence sur la composition des sièges.

Or avec la proportionnelle, le seuil sera plus bas et l'issue du vote plus difficile à prévoir. Avec l'augmentation prévisible du nombre de partis politiques, l'électeur aura plus de chances de trouver chaussure à son pied mais aussi plus d'occasions de se mordre les doigts après avoir ou ne pas avoir décidé de voter stratégiquement. Je crois donc qu'avec ce système, l'électorat prendra rapidement conscience des limites d'un vote unique, trop facilement gaspillable, et qu'une seconde réforme s'ensuivra. Il serait préférable de prévoir le coup et de choisir tout de suite un type de bulletin de vote plus convenable, dans la même foulée que l'arrivée de la proportionnelle.

3. autres méthodes

3.1 le vote préférentiel

L'électeur ne devrait même pas avoir à se poser la question: son vote devrait représenter son opinion réelle, et si l'élimination de son candidat préféré change quoi que ce soit au poids de son vote, c'est au système de compenser. C'est exactement ce que fait le vote préférentiel, en éliminant un à un les candidats n'ayant pas reçu suffisamment de votes de premier choix, passant ainsi automatiquement en mode 'vote stratégique' lorsque c'est nécessaire.

Malheureusement, ce système et ses nombreuses variantes ont des règles assez compliquées pour déterminer le vainqueur, ce qui peut enlever un peu de légitimité à celui-ci aux yeux de ceux qui n'arrivent pas à suivre la procédure. D'ailleurs, bien que le système proportionnel soit beaucoup plus simple, certains dans mon entourage trouvent incompréhensible l'article 448 de l'avant-projet de loi, celui décrivant le partage des sièges de district.

3.2 le vote par approbation

Les systèmes compliqués ne sont pas avantageux, non seulement parce qu'il est tout de même possible pour une poignée de spécialistes de voter stratégiquement malgré tout, mais aussi parce qu'un supposé spécialiste peut convaincre un tas de gens qu'une certaine stratégie leur sera avantageuse, et ils auront bien du mal à déterminer s'il n'en est rien. Plutôt que de m'éterniser sur des systèmes mathématiquement supérieurs mais auxquels la population n'est sans doute pas prête, je vais tout de suite passer à un système d'une simplicité exemplaire, qui évite le gaspillage des votes, et qui n'admet pas de votes stratégiques.

Le vote par approbation permet à l'électeur de noircir plusieurs cases sur le bulletin de vote. Comme maintenant, c'est le candidat qui reçoit le plus de vote qui l'emporte, mais cette fois la somme des pourcentages attribués aux divers candidats n'est pas limitée à 100%. Il ne sera donc pas nécessaire de raffer des votes à l'adversaire pour augmenter sa propre part, et avec un peu de chance, les campagnes électorales pourraient devenir moins orageuses et plus constructives.

Cette éventualité serait merveilleuse, mais l'avantage le plus important de ce système de vote, c'est que l'électeur a une stratégie simple qui ne le force pas à choisir entre abandonner

son candidat favori et gaspiller son vote; là où auparavant il hésitait entre un choix juste et un choix utile, il pourra choisir les deux à la fois.

Il n'est également jamais avantageux de voter stratégiquement, dans le sens où ne pas approuver un candidat perdant ne peut en favoriser un autre. Par contre, il y a une large marge entre voter uniquement pour ses deux partis préférés et voter pour tout le monde sauf un parti que l'on déteste, et il y a probablement un nombre de votes, au milieu de cette zone, qui offre une meilleure stratégie à celui qui sait où s'arrêter.

Un autre avantage de ce système, c'est que l'électeur n'en est pas prisonnier si le système est adopté malgré lui, car il peut encore se contenter de ne noircir qu'une seule case comme il l'a toujours fait. Cette propriété faciliterait définitivement la transition.

3.3 un poids proportionnel à l'approbation

Après avoir fait l'apologie du vote par approbation, j'aimerais maintenant vous faire part d'une variante de ce système qui réduirait les distortions observées sans recourir à des sièges de liste et à leurs désavantages. Il s'agit tout simplement de donner un poids à la voix d'un député, proportionnellement au pourcentage de son approbation lorsqu'on l'a élu, ou encore au pourcentage moyen d'approbation des membres de son parti. Les députés seraient alors tous directement élus, ce qui est souhaitable.

Cette variante réduirait fort probablement les distortions observés, non pas en nombre de sièges, mais en terme d'influence (puisque ce sont les votes des députés qui comptent). Tout simplement, les distortions ne peuvent être expliquées que si les candidats d'un certain parti, lorsqu'ils sont élus, l'emportent par beaucoup plus de points que les candidats d'un autre. Puisque les sièges actuels ont une valeur égale, les votes d'un grand nombre de citoyens dans les comptés du premier parti ont alors un porté semblable à ceux d'un plus petit nombre dans un autre, et c'est lorsque ces erreurs sont additionnées à la grandeur de la province que les distortions apparaissent.

Ce système inciterait davantage les gens à aller voter, même lorsqu'ils croient que la victoire ou la défaite de leur candidat préféré est assurée. Voter, dans ces circonstances, servira à augmenter ou diminuer le niveau d'approbation du candidat gagnant, ce qui aura une influence directe sur le taux de pouvoir de celui-ci à l'Assemblée nationale.

En éliminant le gaspillage des votes, le vote par approbation devrait également redonner à certains une raison d'aller voter, c'est pourquoi j'espère que vous prendrez mes recommandations en considération.

merci,

Samuel Gélinau